

Comptabilité

Vos enjeux

Vous recherchez un cadre de qualité performant et sécurisé vous permettant d'assurer votre gestion comptable, particulièrement dans le domaine des retraites, de la formation professionnelle ou de la cohésion sociale.

Nos solutions

Les flux financiers mobilisés dans le cadre de l'activité confiée à la Caisse des Dépôts sont retracés selon les meilleurs standards comptables. La Caisse des Dépôts propose ainsi une gamme de services innovante adaptée à la diversité des délégations de gestion confiées à la Caisse des Dépôts et complémentaire aux dispositifs de production et de pilotage de votre organisation.

L'offre de service comptable de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts porte sur :

- L'enregistrement des flux de comptabilité générale
- La justification des comptes
- La tenue comptable des portefeuilles financiers
 - Comptabilisation des mouvements et valorisation des portefeuilles
- La réalisation de l'arrêté des comptes faisant l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes
- La mise à disposition d'une plateforme comptable
 - Offre innovante qui permet la gestion d'une pluralité de référentiels intégrée à un système d'information performant et évolutif
 - Prise en compte de 7 plans de comptes génériques tels que le plan comptable général (PCG), le plan comptable unique des organismes de sécurité sociale (PCUOSS) et des plans de comptes spécifiques à certains établissements publics ;
- La production des états financiers et la réalisation de reportings comptables
- Un accompagnement complet sur le volet comptable
 - Relation avec les responsables de fonds ainsi que les organes de gouvernance
 - Formalisation de propositions de la prestation comptable dans le cadre de Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG) ou de conventions de gestion
- Une mission d'assistance et de conseils sur le volet comptable
 - Accompagnement du partenaire dans la mise en application des évolutions réglementaires
 - Fiabilisation, optimisation et réduction des coûts

Nos engagements

- Opérateur de confiance, nous proposons une offre intégrée ou sur-mesure, évolutive, adaptée à l'identité de nos mandants et de leurs contraintes réglementaires
- Notre organisation est résolument orientée « clients ». Fortement automatisés, nos processus s'adaptent au niveau des volumétries à traiter

- Gestionnaire innovant, nous mobilisons des solutions pour être au rendez-vous des grands projets (notamment dans le domaine de la protection sociale) et adaptons notre offre à vos besoins
- Le cadre sécurisé et performant de la Caisse des Dépôts (maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage informatiques intégrées, conformité juridique des échanges, contrôle interne, services bancaires et comptables, service de communication, relation client...) garantit la fiabilité de la gestion, la qualité de service et la sécurité des fonds qui lui sont confiés
- En tant qu'opérateur de référence agile, nous nous adaptons en permanence aux besoins des partenaires
- Notre expertise comptable nous permet de garantir une performance opérationnelle parmi les meilleurs standards de la place et dans un cadre sécurisé

Nos références

- Innover pour accompagner les parcours de vie : la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts met en œuvre ses savoir-faire et son expérience pour proposer des services innovants et performants à des millions de bénéficiaires potentiels.
- La CDC assure la comptabilité pour :
 - une quarantaine de fonds de la sphère sociale dont l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec), la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), le Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE), la Retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP), la caisse de retraite des mines, la caisse de retraite de la Banque de France.
 - Mon compte formation et le DIF élu (prochainement « Mon compte élus »)
 - des mandats « hors sphère sociale » confiés à la CDC par l'État
 - 2 établissements publics : la Caisse Nationale des Autoroutes et le FDPITMA (Fonds pour le Développement d'une Politique Intermodale de Transport dans le Massif Alpin)
 - le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 1,2,3 et 4) et le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)
 - 4 fiducies
 - 1 association